

# Demande d'extension du nombre de cuves-réservoirs de la CIM

■ Avis négatif du conseil municipal ■ Enquête publique jusqu'au 19 mars ■ Réunion d'information le 16 mars p.5



● Site internet <http://www.grigny91.fr> ● adresse électronique : [contact@grigny91.fr](mailto:contact@grigny91.fr)

## Pour un équilibre durable du budget communal

*Condition de réussite du projet d'évolution sociale et urbaine engagé avec les habitants.*

*Lire p.2 et 3*

► Une délégation du conseil municipal a relancé le Préfet pour la mise en place d'un groupe de travail sur la recherche d'un équilibre durable du budget.

► Le Conseil municipal unanime a adopté le 13 février une motion rappelant ces exigences.

► Le Maire s'est adressé au ministre J.-L. Borloo.



### La Grande-Borne : résidentialisation des quartiers

Les premiers travaux concerneront les secteurs des Radars et de la Peupleraie. Des propositions ont été présentées aux habitants.

*page 4*

### Collège Sonia-Delaunay

Le Conseil d'Administration refuse la dotation horaire globale. Les enseignants interpellent le ministre de l'Education nationale.

*page 5*

### La Grande Borne

Vif succès du rassemblement contre les expulsions locatives.

*page 5*

### Hip Hop non stop en février à Grigny

La ville a accueilli pour la 7<sup>e</sup> année consécutive le festival Break Arena.

*page 6*

### Ligue pour la Protection des oiseaux

Prochaine sortie nature sur la découverte des oiseaux dimanche 25 mars 2007.

*page 6*

### Femmes et cultures

Le Collectif femmes de Grigny organise une soirée musicale, multi-culturelle et festive samedi 24 mars.

*page 6*

### Fin de la guerre d'Algérie

A l'occasion du 45<sup>e</sup> anniversaire des accords d'Evian, l'Ulac et la Fnaca organisent une semaine d'initiatives pour la mémoire et la paix.

*page 8*

Comme sur...



## Parade populaire festive

Samedi 24 mars après-midi dans les rues de Grigny. Ouverte à tous.  
Deux réunions de préparation les jeudi 15 et 22 mars à 18h30.

Tout savoir sur le programme, les participants en page 7.

► PRATIQUE...

**MAIRIE DE GRIGNY**

19, route de Corbeil, tél. 01 69 02 53 53

**COMMISSARIAT**

Rue Saint-Exupéry, 01 69 02 42 22

**PHARMACIES DE GARDE**

Le soir à partir de 20h, le week-end et les jours fériés, appelez le commissariat.

**MÉDECINS DE GARDE**

Composez le 01 69 25 91 91, et le 15 pour les urgences (SAMU 91).

**CONSULTATION**

**MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE**

Cette consultation gratuite s'adresse aux personnes qui ont du mal à vivre le quotidien. Une équipe composée de médecins, psychologue, infirmiers, assistantes sociales et secrétaire médicale vous reçoit en toute confidentialité du lundi au jeudi de 9h30 à 17h et le vendredi de 9h30 à 16h30. Centre Lucien Bonnafé, 1, place du Quinconce, Grigny, 01 69 45 06 00.

**CAISSE D'ALLOCATIONS**

**FAMILIALES**

Permanence de la CAF par technicien qualifié : le lundi (au lieu du jeudi après-midi) de 9 à 12 h à la Ferme Neuve, chemin du Plessis.

**CONSEIL CONSULTATIF**

**DES HABITANTS**

Outil de la démocratie locale pour renforcer la capacité d'intervention des habitants. Lieu d'écoute, de réflexion, d'échange, de concertation et de propositions sur les questions concernant : le projet de ville, les conditions de vie des Grignois. Pour participer : Omar Dawson (Président) au 06 19 18 71 74

**DÉCHETS**

Ramassage des encombrants : Patios, Grande Borne et Grigny II le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois, Village le 1<sup>er</sup> samedi.

**DÉCHETS SPÉCIAUX**

Pots de peinture, huile de vidange, produits chimiques, batteries, piles, etc. sont à déposer aux ateliers municipaux le mercredi et le samedi de 9h à 12h.

Renseignements : 01 69 05 14 41 (ateliers municipaux) et 01 69 02 53 53 (Services techniques)

**INITIATIVE-EMPLOI**

Accueil et informations, pour les demandeurs d'emploi de Grigny. Du lundi au vendredi, sauf le jeudi après-midi. Pour les jeunes de 16 à

25 ans : Mission locale, 6 ter, avenue des Tuileries. Tél. 01 69 06 80 26. Horaires d'accueil de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15. Pour les adultes à partir de 26 ans : Centre de ressources, 6 bis, avenue des Tuileries. Tél. 01 69 02 11 15. Horaires d'accueil de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h.

**PMI**

Grande-Borne (protection infantile, maternelle, planning familial), 11 place aux Herbes, 01 69 45 03 73. Grigny II (protection infantile), avenue des Sablons, 01 69 06 43 06

**LA FARANDOLE**

Espace d'échange et de rencontres pour favoriser l'éveil et la socialisation du tout petit, de la naissance à 3 ans, accompagné d'un adulte responsable. Gratuit. Lundi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Mardi et vendredi de 14h à 17h

**LA RÉCRÉ**

Activités d'éveil en direction des petits de la naissance à 3 ans, accompagnés de parent ou d'un adulte le lundi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h. Gratuit. Maison de la petite enfance, rue Saint-Exupéry, 01 69 02 41 10

**POINT ACCUEIL ET ÉCOUTE**

**JEUNES DE GRIGNY/MORSANG**  
Structure d'accueil animée par quatre psychologues, pour les jeunes en difficulté morale. P.A.E.J. 16, place aux Herbes, 01 69 21 66 59, du mardi au vendredi de 10h à 20h ; au collège Pablo-Neruda vendredi de 13h15 à 17h15, hors vacances scolaires.

**PÔLE D'ACCÈS AUX DROITS**

Ferme neuve, chemin du Plessis, renseignements au 01 69 02 45 70. Horaires d'accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Permanences gratuites de services et d'associations pour accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes en quête de conseils dans la défense de leurs droits, en toute confidentialité.

Sur rendez-vous uniquement.

Budget 2007

Le compte n'y est pas !

Une délégation du conseil municipal de Grigny, conduite par le Maire Claude Vazquez, a rencontré le Préfet de l'Essonne pour l'interpeller sur l'urgence d'un groupe de travail sur le budget de fonctionnement de la ville.

« Dans le prolongement de notre entretien du 8 février dernier, je vous confirme notre demande d'un travail de fond dégagant des solutions pour construire un équilibre durable du budget de la ville de Grigny », a écrit Claude Vazquez au Préfet Gérard Moisselin, dans un courrier daté du 12 février. « Ainsi que je vous l'ai proposé, ce travail pourrait se développer tout naturellement dans le cadre d'un « groupe de suivi financier associant les instances et organismes compétents

dans ce domaine » comme l'avait demandé Madame Catherine Vautrin, Ministre déléguée, dans son courrier de 14 mars 2006 ».

Un groupe de travail en urgence

C'est pourquoi la motion votée à l'unanimité par le Conseil Municipal propose des pistes de travail "que nous souhaitons vivement soumettre à un examen attentif des instances et organismes composant le groupe financier, dès qu'il sera constitué sous votre autorité", a notamment écrit le Maire.

La Chambre Régionale des Comptes reconnaît la responsabilité de l'Etat quant à notre situation financière

L'avis de la CRC de juillet 2006 souligne le fait que le déséquilibre est du au désengagement de l'Etat et estime qu'il est impossible de résorber le déficit dans le seul cadre annuel, car les dépenses de fonctionnement sont déjà contenues au maximum.

Avis de la CRC du 5 juillet 2006

« La Chambre a constaté que si la commune s'était conformée aux préconisations de la CRC, particulièrement en maîtrisant la progression de ses charges de fonctionnement, elle n'aurait pas été en mesure de respecter les conditions de retour à l'équilibre contenues dans le plan de redressement, en raison de la diminution des dotations ».

(...) « En 2004, la subvention versée par l'Etat baissait, elle n'était plus versée en 2005 ; de ce fait, en dépit de l'augmentation progressive de la DSU, la commune a perdu une recette par rapport aux prévisions du plan de redressement.

(...) Dans ces conditions, il apparaît que, sur la période considérée, la commune a effectué un effort grâce aux économies de gestion réalisées, conformément



Lecture à la bibliothèque.

aux recommandations de la Chambre ».

La CRC estime « qu'il est impossible de résorber le déficit sur le seul exercice 2006 ; que le plan de redressement est donc prolongé » (...) « Pour le reste, les dépenses contenues dans le projet de budget élaboré par le maire bénéficiant de subventionnements, il convient par conséquent de les maintenir ».

Maison de quartier des Tuileries en construction.



Transport des retraités et personnes à mobilité réduite

Pose de la première pierre du gymnase au centre ville.



Centre de formation et de professionnalisation.

Lieu d'accueil pour enfants "La Passerelle".



Maison de quartier Pablo-Picasso (Grigny 2) en cours de rénovation.

Les revendications de Grigny rejettent

Lu dans la presse

Des élus témoignent

PASCAL Buchet, maire de Fontenay-aux-Roses (92) : « Les communes subissent une hausse des prix qui augmente deux fois plus vite que l'inflation ; et ces dépenses devraient exploser avec les nouvelles charges que l'Etat transfère (...) »

Marie-France Beaufrils, maire de Saint-Pierre des Corps (Indre et Loire) : « Le problème, c'est l'insuffisance de recettes pour faire face aux besoins et aux compétences transférées (...) »

Philippe Laurent, maire de Sceaux (92), président de la commission des finances de l'association des maires de France : « Une fois encore, l'Etat et le patronat se mettent d'accord pour imputer aux collectivités la responsabilité de la situation difficile des finances publiques, ce qui est un comble (...) »

Michel Berson, président du Conseil général de l'Essonne : « Fin 2006, il manquait à l'Essonne au moins 60 millions d'euros (qui auraient dû accompagner les transferts de charges de l'Etat vers le Département, nldr) et si rien ne change, 50 millions supplémentaires s'ajouteront en 2007. »

Communauté d'agglomération Les lacs de l'Essonne (rapport d'activité 2005) : « La loi de finances 2006 a aggravé l'asphyxie financière de la Cale (...) ; la réforme de la Taxe professionnelle (sa principale ressource, nldr) amputera son budget de 400 000 à 600 000 euros dès 2007 ».

Il faut une répartition plus juste  
Il faut aussi que l'Etat fasse un effort  
C'est cela lutter contre les inégalités

Il est urgent de réformer le financement des communes

ANNÉE après année, de plus en plus de communes connaissent des difficultés financières liées à la diminution des dotations de l'Etat. Une grande majorité d'élus refuse d'être pris en tenaille entre augmenter les impôts locaux ou supprimer des services à la population. Plus personne ne conteste que la loi n'est plus adaptée, que le système de la fiscalité locale est à bout de souffle et qu'il va donc falloir en changer. Ce constat est d'autant plus fondé que

## Le maire s'adresse au Ministre Jean-Louis Borloo

# Il faut construire un équilibre financier durable pour Grigny

**Claude Vazquez en appelle à la haute autorité du Ministre chargé de la Cohésion sociale pour que s'ouvre enfin un travail de fond sur le déséquilibre structurel des finances communales de Grigny, et sollicite un entretien portant sur ces questions qui conditionnent la réussite des évolutions urbaines et sociales engagées pour l'amélioration des conditions de vie des habitants de notre ville.**

« Monsieur le Ministre, C'est avec une grande satisfaction que j'ai signé le 30 janvier dernier avec l'ensemble des partenaires concernés, les conventions financières permettant d'engager sur Grigny deux opérations de renouvellement urbain (la Grande Borne et Grigny/2), plus de trente cinq ans après la construction de ces deux grands ensembles.

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) a décidé pour les interventions dont la ville de Grigny est maître d'ouvrage (réhabilitation et reconstruction d'équipements publics), un taux de subventions d'investissement pouvant aller à 100 %. Cette décision de l'Agence est très importante pour les habitants de Grigny, et elle est juste, car elle prend en considération nos réalités sociales et financières.

Toutefois, ce rattrapage nécessaire en investissements, en équipements, doit impérativement s'accompagner des actions éducatives et sociales, facteurs de cohésion sociale, qui, avec le volet urbain, garantissent la cohérence du projet contractuel à Grigny ces dernières années avec l'Etat, et qui doit aujourd'hui se poursuivre dans la même cohérence.

(...) Nos réalités sociales et générationnelles, (...) Les causes du déséquilibre structurel de nos finances communales sont reconnues par tous : Grigny doit dépenser davantage que bien d'autres villes avec beaucoup moins de moyens ! C'est pourquoi l'Etat avait décidé



« Ce rattrapage nécessaire en investissements, en équipements, doit impérativement s'accompagner des actions éducatives et sociales, facteurs de cohésion sociale. »

d'accorder des dotations exceptionnelles au budget de fonctionnement (...) mais elles ont été supprimées en 2005 au motif de la mise en place de la D.S.U. réformée, ce qui a fortement pénalisé la Ville.

### Il faut des mesures d'accompagnement



« C'est avec une grande satisfaction que j'ai signé le 30 janvier dernier avec l'ensemble des partenaires concernés, les conventions financières permettant d'engager sur Grigny deux opérations de renouvellement urbain. »

nement sur la base d'un déficit, reporté bien sûr d'année en année.

Il est donc urgent de dégager les mesures d'accompagnement nécessaires au budget de fonctionnement et de construire un équilibre financier durable pour la ville de Grigny. C'est ce que visaient les démarches effectuées

par le Conseil municipal auprès du Préfet de l'Essonne et de votre Ministère.

C'est d'ailleurs ce qu'a préconisé Madame Vautrin, Ministre déléguée à la Cohésion Sociale dans sa lettre du 14 mars 2006 : « Suite à la réunion du 16 février dernier, j'ai demandé à M. le Préfet de l'Essonne d'explorer toutes les voies de nature à résoudre ces difficultés. Le Préfet va

constituer à cet effet un groupe de suivi financier associant les instances et organismes compétents dans ce domaine ». Force est de constater un an après que cette intervention n'a pas été concrétisée. Aussi, la situation budgétaire de Grigny ne peut qu'être encore plus difficile en 2007, et se traduire à nouveau par un équilibre impossible.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Ministre, j'en appelle à votre haute autorité pour que s'ouvre enfin un travail de fond sur le déséquilibre structurel des finances communales de Grigny. La capacité financière de la Ville à mener les actions éducatives et sociales qui doivent accompagner le projet urbain conditionne, pour les habitants et pour les élus, la crédibilité et la réussite de la démarche de renouvellement urbain que vous avez initiée.

### Pour ce faire, au nom du Conseil municipal, je vous propose :

- Que la Mission d'appui de l'ANRU intègre au diagnostic qu'elle mène actuellement sur Grigny la question de la capacité budgétaire de la Ville comme l'une des conditions majeures de

« Je vous propose que la Mission d'appui de l'ANRU intègre au diagnostic qu'elle mène actuellement sur Grigny la question de la capacité budgétaire de la Ville comme l'une des conditions majeures de la réussite du projet. »

En mars 2006 le cabinet du Ministre recevait notre délégation pour écouter nos arguments. Un an après, rien n'a bougé ! Aujourd'hui le conseil municipal relance la démarche.



« Je vous propose que soient réellement relancées les démarches visant à permettre à la ville de Grigny d'accéder à des prêts à taux zéro, comme l'avait demandé Madame Charvet, Déléguée Interministérielle à la ville dans une lettre adressée le 17 mai 2006. »

la réussite du projet et qu'elle contribue en conséquence à la recherche de solutions.

- Qu'au-delà des actions particulières relevant de la politique de la ville et subventionnées dans le cadre du CUCS (contrat urbain de cohésion sociale), un accompagnement financier soit mis en place au regard de dépenses de fonctionnement relevant du droit commun des communes, que la Chambre Régionale des Comptes considère comme incontournables du fait des réalités sociales et générationnelles de Grigny, mais que la collectivité ne peut supporter seule.

- Que soient réellement relancées les démarches visant à permettre à la ville de Grigny d'accéder à des prêts à taux zéro comme l'avait demandé Madame Charvet,

Déléguée Interministérielle à la ville dans une lettre adressée le 17 mai 2006 au directeur général du Trésor et de la Politique économique.

Ceci permettrait à la Ville de retraiter une dette consécutive pour l'essentiel aux investissements décidés dans le cadre du Projet de ville contractuel avec l'Etat, et d'assurer les investissements à venir.

### MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES FINANCES COMMUNALES

**Adoptée à l'unanimité par le conseil municipal de Grigny**

Réuni en séance du 13 février 2007.

Au cours de ces dernières années la ville de Grigny a opéré un rattrapage en termes d'équipements et de services pour répondre aux besoins de la population. Ce rattrapage s'est effectué dans le cadre des procédures GPU puis GPV décidées par l'Etat.

Il a entraîné des dépenses d'investissement importantes dont la part restant à la charge de la Commune a été financée essentiellement par l'emprunt.

**Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal demande qu'un travail soit engagé sur le retraitement de la dette, sur l'allègement des frais financiers dans le budget de fonctionnement, sur la création de nouvelles possibilités de financement des actions du projet, et ainsi construire les conditions d'un équilibre durable.**

## Prévoient celles de nombreuses collectivités !

des recettes fiscales entre l'Etat et les collectivités locales pour donner plus de moyens aux communes.

Effort particulier en direction des villes qui ont trop peu de ressources en regard des besoins de leurs habitants.

ités sociales et territoriales.

notre Constitution garantit l'égalité des citoyens quel que soit leur lieu d'habitation sur le territoire national alors qu'il n'en est rien en réalité. Les trois plus grandes associations d'élus :

l'Association des Maires de France (AMF), l'Association des Départements de France (ADF) et l'Association des Régions de France (ARF) ont demandé au

Conseil Economique et Social (CES) un rapport afin d'ouvrir le débat sur la réforme de la fiscalité locale.

Le CES a présenté son rapport. Le

débat est désormais largement ouvert. Le 1<sup>er</sup> Ministre lui-même a reconnu la nécessité de préparer une telle réforme lors de la dernière réunion de la commission des finances locales.

Malgré cela, force est de constater que les mesures contenues dans la loi de finances 2007 vont encore amputer les recettes des collectivités (par exemple le plafonnement de la Taxe Professionnelle à 3,5% de la valeur ajoutée- pour les entreprises).

La situation que connaît Grigny n'est donc pas un cas isolé. Quand le conseil municipal unanime demande au Préfet qu'un travail soit effectué pour parvenir à un équilibre durable du budget communal, cette revendication renvoie directement au débat national.



A Fleury-Mérogis en mai 2006, des élus et habitants de Grigny participent, avec d'autres élus de l'Essonne, à un débat sur la nécessité d'une loi pour réformer en profondeur les finances locales...



... En novembre 2006, ils participaient à une manifestation nationale d'élus et de citoyens dans les rues de Paris..

Collège Sonia-Delaunay

## Les enseignants interpellent le ministre de l'Éducation nationale

**Le nouveau dispositif «Ambition réussite», dont bénéficient les trois collèges de Grigny, semble relever de «la grande illusion» selon les enseignants de Sonia-Delaunay.**

DANS une lettre adressée à leur ministre le 15 février, ils expriment leur ressentiment et regrettent «le décalage étonnant» entre les annonces de leur tutelle ministérielle et «la réalité des moyens accordés» à leur établissement.

Après la participation massive des enseignants à la grève de la fonction publique du 8 février dernier, M. Jean-Batiste Hutasse, professeur d'histoire-géographie et membre du Conseil d'administration du collège, nous a exposé les raisons du malaise.

**Grigny Infos :** Vous semblez bien remontés contre votre tutelle ministérielle. Pourquoi ?

**Jean-Baptiste Hutasse :** «Nous avons vivement réagi car les derniers décrets pris, remettent en cause le statut des enseignants et dévalorisent leur métier et leurs conditions de travail. Par exemple, les heures statu-



**M. Jean-Batiste Hutasse**  
professeur et membre du conseil d'administration du collège.

parents d'élèves, au travail en atelier, à la recherche pédagogique, à l'entretien du matériel, etc., au lieu d'être récompensé est au contraire non reconnu ! A ces difficultés s'ajoute le fait qu'un professeur peut avoir à compléter son service (18h), en enseignant, à la demande du principal, une matière pour laquelle il n'a pas été formé ! Pour des raisons strictement comptables on dégrade l'enseignement et on transforme certaines classes en garderies !»

**G.I. :** Comment s'exprime le décalage entre les objectifs du dispositif «Ambition réussite» et les moyens mis en œuvre ?

**J.-B. H. :** «Pour encadrer les élèves

dans le nouveau dispositif, nous avons bénéficié d'un poste de Conseiller principal d'éducation (CPE) alors qu'il nous en faudrait deux ; nous avons deux professeurs supplémentaires pour tout le réseau «ambition réussite» (9 écoles et le collège) et 6 assistants pédagogiques, c'est bien pour aider les élèves de 6<sup>e</sup>, mais cela ne nous permet pas de répondre correctement aux élèves à partir de la 5<sup>e</sup> (plus de 25 élèves en 3<sup>e</sup>) ; la subvention de l'État pour l'achat des manuels scolaires a été divisée par deux, alors qu'il y a de nouveaux programmes...»

**G.I. :** Tous les griefs exposés sont-ils à la source de votre rejet de la Dotation horaire globale (DHG) pour 2007 ?

**J.-B. H. :** «Absolument, car le nombre d'heures dont dispose notre collège pour fonctionner durant une semaine est insuffisant. Moins nous avons d'heures de ce type, et plus les classes risquent la surcharge : nous ne pouvons pas dégager autant de demi-groupes que l'on voudrait, ou organiser dans de bonnes conditions le soutien aux élèves. La DHG proposée est donc insuffisante, c'est pourquoi elle a été rejetée par la majorité du Conseil d'administration du collège... Nous attendons les réponses du ministre et celle de l'inspection académique.»

Éducation physique et sportive  
au collège Sonia-Delaunay

### LES HEURES DE COORDINATION NE SONT PLUS PAYÉES !

L'équipe EPS du collège ne bénéficie plus des heures rémunérées attribuées à la coordination. Pourtant, ces deux heures sont nécessaires pour organiser une discipline qui s'inscrit dans un programme municipal. Elles permettent aux professeurs qui en sont responsables, d'être légitimement payés pour un travail qui s'ajoute aux préparations de cours, et se passe hors temps scolaire : assister aux rencontres avec le service municipal des sports, rechercher des partenariats avec différents associations, etc. Les enseignants d'EPS et les membres du conseil d'administration considèrent «que ces suppressions d'heures nuisent au travail d'une équipe» qui depuis 5 ans, s'emploie à la pratique bénéfique de l'enseignement du sport au collège.

Vif succès du rassemblement contre les expulsions locatives à l'initiative de la nouvelle «Coordination des Associations Contre les Expulsions»

## D'autres solutions sont possibles

De nombreux Grignois, des élus municipaux de Grigny, Viry et Morsang, des représentants du mouvement associatif local, de la Fondation Abbé Pierre, de Droit Au Logement, des enseignants du collège Jean-Vilar et des personnels du Centre psychologique ont exprimé, avec force et émotion, un «NON» déterminé aux expulsions locatives, à l'occasion du rassemblement de solidarité avec les familles menacées, qui s'est déroulé le samedi 24 février 2007 à l'école du Renne de la Grande Borne.

À L'APPROCHE de la période des expulsions (15 mars), l'inquiétude et l'angoisse de la «mise à la rue» hantent les esprits de quelques 530 locataires qui ont vu leurs baux cassés par la justice depuis ces dernières années (82 nouveaux cas en 2006) à la Grande Borne.

Ce drame insupportable touche des familles modestes, particulièrement celles qui s'étaient remobilisées pour entamer une démarche de désendettement locatif, un travail patiemment entretenu depuis des années notamment par l'association

Décider et l'Amicale des locataires avec l'appui de la municipalité.

### Le théâtre d'un drame humain

A l'invitation de la Coordination et en signe de solidarité, se basant sur des histoires vécues par des habitants en difficultés locatives, le Théâtre du fil a mis en scène ses comédiens pour interpréter et faire sentir «la barbarie des expulsions.» Valises à la main et enfants sur les bras, les actrices expriment par un chapelet de qualificatifs l'inhumanité des expulsions : «intolérable, inadmissible,

dégueulasse, ignoble, cruelle...» Des mots repris en écho par l'assistance.

Vint ensuite le témoignage poignant de Michel et Roberte, anciens commerçants sur les marchés, et que la maladie a conduit au chômage. En quelques mois, «avec un bail dénoncé et des huissiers à la chaîne», le couple se retrouve réduit à la précarité avec sur la tête une possible expulsion. Mais l'espoir finit par renaître grâce à Roberte a qui l'on proposa un emploi. «Aujourd'hui, dit-il, nous n'avons plus de dettes locatives. Notre expérience démontre



Le Théâtre du fil a mis en scène l'inhumanité d'une expulsion.

qu'il faut du temps pour en sortir, plus de dix ans dans notre cas, et aussi qu'il ne faut pas rester seul dans son coin. Il faut informer les associations et ses voisins. La solidarité n'est pas à sous-estimer !»

### Un moratoire contre les expulsions

Mahamoud Soilihi, président de la Coordination des 18 associations contre les expulsions locatives, se réjouit de voir que 6 autres demandes d'adhésion lui ont été adressées. Avant d'émettre l'idée «d'un moratoire» pour limiter les dégâts des expulsions, il mit le doigt sur la démarche contradictoire de l'État «qui accepte de mettre à la rue des familles qui ont déjà un toit, au même moment où il dit vouloir loger tous les SDF !»

L'inquiétude est d'autant plus justifiée que le jour même du rassemblement du 24 février, M. Michel Auboin, secrétaire général de la préfecture, déclarait au journal le Parisien : «On ne peut pas geler les expulsions, sinon plus personne ne paiera son loyer». Claude Vazquez fait remarquer alors que «le droit opposable au logement, aujourd'hui officielle-

ment déclaré, devrait commencer par l'arrêt des expulsions ! C'est pourquoi j'ai pris un arrêté municipal contre les expulsions locatives, afin de signifier aux autorités départementales la nécessité d'un moratoire sur ce sujet. Cette démarche a pour but de permettre aux associations et aux travailleurs sociaux de poursuivre leur soutien à la remobilisation des familles en difficultés et de rechercher des solutions pour sortir de leur endettement.»

La mobilisation, la solidarité et la vigilance restent de rigueur face aux incertitudes. La Coordination des associations contre les expulsions locatives a d'ailleurs rendez-vous au ministère de la Cohésion sociale le 14 mars. Elle espère trouver enfin des réponses raisonnables à ce grave problème humain. A l'issue du rassemblement un manifeste «appel à la raison» était signé par les participants. La coordination anti-expulsions locatives invite tous les Grignois à signer cet appel (adresse ci-dessous).

Contact coordination des associations contre les expulsions  
Maison des associations  
1, rue du Minotaure, Grigny  
Tél. 06 62 20 11 14



Au centre, Messieurs Yvert, maire adjoint, et Mohammoud Soilihi président de la coordination contre les expulsions.

# Rappel

## CIM : enquête publique jusqu'au 19 mars 2007 inclus.

La Société Compagnie Industrielle Maritime, dont le siège social est 29 rue Cambacérès, 75008 Paris, a sollicité l'autorisation d'étendre l'exploitation de ses activités à Grigny, 1, chemin du Port, comme suit : stockage en cuves-réservoirs manufacturés de liquide inflammables de catégorie B n°1432 1c et 1d (AS) - Volume autorisé 36 000m<sup>3</sup>. Le dossier est déposé en mairie de Grigny, et consultable aux jours et heures suivants :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h. Samedi de 8h30 à 12h.  
Les permanences en mairie : mercredi 14 mars de 14h à 17h ; lundi 19 mars de 9h à 12h.

**Le conseil municipal de Grigny a émis un avis négatif sur ce projet dans un site classé Seveso (site à risques potentiels).**

En complément de l'enquête publique

## Réunion d'information

En présence d'élus, de techniciens et d'un représentant de la société CIM.

**Vendredi 16 mars 2007 à 19h**  
à la Ferme Neuve, chemin du Plessis, Grigny

### Chantier du gymnase Centre-ville

## La tranquillité et la sécurité des riverains respectées



Les travaux de construction du nouveau gymnase ZAC Centre-ville ont débuté en février. Les désagréments naturels à tout chantier seront réduits au maximum pour préserver la tranquillité des riverains. La rue du Canal, qui longe le collège Sonia-Delaunay et le groupe scolaire Angela-Davis/Dulcie-September, est interdite aux véhicules de chantier pour d'évidentes raisons de sécurité des élèves et des résidents. Les engins doivent circuler par la voie située derrière le collège, mise en double sens pendant les travaux. La livraison du gymnase est prévue pour le mois de décembre 2007.

## POS : révision pour l'extension du collège Pablo-Neruda

Par délibération (n°19-2007) du 13 février 2007, le Conseil Municipal de Grigny a décidé :

- de prescrire la révision simplifiée de la zone NA3 du POS permettant la réalisation de l'extension et de la réhabilitation du collège Pablo Neruda.
- d'engager, du 12 mars au 12 avril 2007, en vertu de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme, une concertation publique avec les habitants.

Un dossier expliquant la procédure de révision simplifiée, ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations du public seront mis à disposition au service de l'urbanisme aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie. Lundi, mercredi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 - 17h. Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h. Samedi de 8h30 à 12h.

### La Grande Borne : résidentialisation des quartiers

## Ça commence aux Radars et à la Peupleraie

**Le grand ensemble de la Grande Borne n'est pas homogène et monotone comme beaucoup d'autres ; il est composé de nombreux quartiers qui ont chacun leur forme urbaine et leur personnalité. S'appuyer sur ces particularités pour améliorer l'environnement de chaque quartier, tel est l'objet de la démarche de résidentialisation.**



Projet de réaménagement futur d'une des entrées de la Peupleraie.

Les premiers travaux concerneront les secteurs des Radars et de la Peupleraie. Des propositions ont été présentées aux habitants de ces deux îlots urbains au cours de réunions publiques tenues les 19 et 22 février à l'école du Belier.

Le programme de réhabilitation des abords immédiats des immeubles, proposé par le bailleur Opievoy, et le réaménagement des espaces publics, repris par la Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne et placés sous sa responsabilité pour leur entretien, ont fortement impressionné les habitants des Radars et de la Peupleraie. Au cours des réunions de concertations publiques, le Maire Claude Vazquez n'a pas manqué de mettre en perspective les travaux de résidentialisation qui débutent, avec le projet global de restructuration et de modernisation de la Grande Borne. Un projet qui permettra la rénovation des logements et des immeubles, le renouvellement des équipements publics et l'ouverture du Grand ensemble, un nouveau réseau de collecte des eaux usées entre cette année et 2009, etc. «C'est, rappellera-t-il, une chance unique de transformation du quartier à ne pas manquer.»

### Des aménagements concertés

Au final, selon les responsables de l'Opievoy, «1500 logements bénéficieront de la résidentialisation dont les travaux s'étaleront sur 5 à 6 ans.» Cette démarche a pour ambition affichée de personnaliser



La concertation se poursuit. Ici aux Radars le 22 février.

ser chaque îlot urbain de la Grande Borne avec la participation de leurs résidents. Ceux-ci ont d'ailleurs été invités à s'inscrire volontairement aux groupes de travail chargés de finaliser le projet de résidentialisation avec les architectes paysagers missionnés par l'Opievoy. Trois réunions de concertations sont programmées.

### Les questions du stationnement en débat

La restructuration des parkings et leur statut (sécurisés, payants ou libres d'accès), les zones de stationnement le long des voies de

circulation sont des questions souvent évoquées par les habitants. C'est pourquoi il a été décidé de poursuivre le dialogue et la réflexion entre responsables et riverains, pour trouver des solutions collectives aux difficultés de stationnement rue par rue, quartier par quartier. En attendant les grands travaux et en marge du grand projet de rénovation de la Grande Borne, le bailleur s'est engagé à poursuivre ses interventions localisées : fuite dans les terrasses, réhabilitation des halls équipés de digicodes, remplacement des «tuiles» sur les façades d'immeubles...

### RÉSIDENTIALISATION : SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT

Requalification des entrées d'immeubles en préservant la luminosité ; clarification des limites des espaces publics et privés ; rénovation des sols ; mise aux normes ; remplacement végétation abîmée ; remplacement de l'éclairage ; mise en valeur des œuvres artistiques du quartier ; sécurisation des pieds d'immeubles par des haies végétales ; positionnement des espaces jeux et des lieux de convivialité ; organisation des zones de stationnements...

### Nouveau groupe scolaire du Labyrinthe

## Début des travaux en juin



Le renouvellement des édifices scolaires figure en bonne place dans le projet global de restructuration de la Grande Borne. Ainsi, les premiers coups de pioches des travaux de construction du nouveau groupe scolaire du Labyrinthe sont programmés pour juin prochain. A la rentrée 2008, le quartier verra donc l'ouverture d'une école maternelle et d'une école élé-

mentaire qui compteront 15 classes. Le groupe scolaire sera implanté sur l'espace libéré par la déconstruction de deux bâtiments du secteur (12, 14 16, 18, 20, 22 et 24), dont les locataires ont été relogés comme prévu. Ces opérations commencent dès ce mois de mars. Des palissades seront érigées pour protéger les riverains des risques et inconvénients inhérents à tout chantier.

7<sup>e</sup> édition du «Break Arena gladiators»

## Deux semaines de hip-hop non stop...

Du 19 février au 2 mars dernier, la ville a accueilli pour la 7<sup>e</sup> année consécutive le festival Break Arena. Cette année encore, les amateurs de hip-hop, danse, graf, djings... ont pu apprécier ces disciplines au Centre culturel Sidney-Bechet et au gymnase Jean-Louis-Henry qui pour la circonstance s'est transformé en véritable studio de breakdance.

UN programme riche a permis aux adeptes et aux curieux de découvrir une exposition-vidéo Les pas dans les pas lors de la semaine des cultures urbaines, exposition relatant l'aventure des pionniers de la danse et du breakdance.

### La mise en pratique

Des stages de breakdance ont été proposés du 26 février au 2 mars, animés par By Wang, vice champion du monde et champion de France en 2004. «*Tout au long de cette semaine, mon rôle a été de conseiller et corriger les élèves de Momo Moustamid. J'ai d'ailleurs suivi ses cours auparavant. Aujourd'hui, je vis de ma passion en organisant des événements (...). Je veux apporter un plus aux*

élèves, une autre vision de la danse. J'aimerais qu'ils réussissent et suivent mon parcours», souligne le champion.

### Le battle de breakdance

Le battle Break Arena Gladiators, challenge de breakdance, s'est déroulé le 24 février au gymnase J.-L.-Henry. On a pu voir des danseurs comme Phase T, Need For Speed, Urban Circus, Adam's Family...

Entre les applaudissements et les cris d'encouragement pour les groupes, les 250 spectateurs ont vanté les bienfaits de ce festival pour la ville de Grigny. Arrivés en finale contre les Suisses, les Phase T expliquent leur stratégie pour gagner : «*Notre complicité est notre point fort, nous nous connaissons depuis 10 ans. Nous misons sur notre esprit de groupe et notre amitié pour présenter au public les meilleures combinaisons possibles*». Promesse tenue, les Parisiens ont conquis le cœur du jury.

Le festival s'est terminé, au Centre culturel, avec un spectacle du duo humoristique «Les Moches» sur la vie en banlieue.



### SUR LE VIF

Moustafa Hafti, étudiant : «*Notre ville, malgré ses difficultés, nous propose de nombreuses activités, pour preuve l'organisation du Break Arena Gladiators*». Hector Bayrone, élève de 6<sup>e</sup> au collège Jean-Vilar : «*Grigny, est une ville qui offre divers loisirs pour les enfants... Je m'y sens bien...*».

Skaffa, danseur du groupe hollandais Soul Rippers Crew : «*Excellent festival, très bonne ambiance, des gens formidables... L'organisation du battle est parfaite, Grigny me semble très dynamique. C'était un plaisir d'y avoir participé*».



Ci-dessus : exposition-vidéo Les pas dans les pas, ou la découverte de la danse du 19 au 26 février 2007 au Centre culturel Sidney-Bechet.

Ci-contre : Phase T, groupe parisien, remporte le battle Break Arena Gladiators 2007 face au groupe suisse Adam's Family.



Le groupe Pam 92, entraîné par le champion By Wang, a montré ses talents au cours du battle.

## L'Orme du Bout, passage de témoin

LA demande des enseignants des écoles primaires grignoises, l'association d'histoire locale l'Orme du Bout organise des visites des repères historiques ou architecturaux du Village : Ferme neuve, lavoir, église, circuit des anciennes écoles...

Pour M. et Mme Guillemenot, responsables de l'association, «*l'objectif est de faire découvrir aux enfants notre histoire et le patrimoine local, de montrer aux petits qu'avant leur arrivée au monde, d'autres familles avaient déjà vécu ici. En tant qu'anciens, cette transmission des connaissances est de notre devoir.* »



M. et Mme Guillemenot en compagnie des élèves de la classe CP CE1 d'Elsa-Triolet.

## Ligue pour la Protection des Oiseaux

# Notre partenaire "nature"

Le groupe local de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) s'investit en permanence pour la défense de la faune et de la flore à Grigny. Cet engagement a d'ailleurs donné lieu à une convention «veille biologique» signée voici 5 ans entre la ville et l'association.

La LPO a ainsi été chargée de proposer des solutions quant à la gestion et l'entretien du patrimoine naturel de la ville, elle signale également la découverte d'espèces rares sur les lacs.

«*Une autre convention pourrait être envisagée avec la Communauté d'Agglomération «les Lacs de l'Essonne» pour prolonger les accords signés avec Grigny*», révèle Rodolphe Lelasseux, coordinateur de l'association à Grigny.

### Découverte de la nature

L'association, qui compte entre 600 et 700 adhérents en Essonne, propose chaque mois des «sorties grand public» avec découverte des nouvelles espèces. Deux à trois

fois par an, elle met en place des «chantiers nature», à l'instar de l'installation de nichoirs et niches (lire encadré) à la Ferme Neuve, en février dernier, ou prochainement «la taille d'arbre en pétards», pour développer les cavités naturelles pour les oiseaux cavernicoles...

### Un partenariat avec la ville

La LPO a bâti un partenariat solide avec la Maison des Enfants

et de la Nature. Cela a abouti à plusieurs opérations, notamment la pose de nichoirs pour l'accueil des chouettes effraies, ou encore la fabrication d'oiseaux en papier (leurres) pour attirer les oiseaux... Plusieurs projets seraient en préparation avec l'association, comme le recensement des oiseaux migrateurs et sédentaires, ainsi que des poissons des lacs afin d'observer l'équilibre entre ces deux espèces animales.



### Chantier nature avec la LPO INSTALLATION DE NICHES ET NICHOURS À LA FERME NEUVE

Samedi 10 février, les amis de la nature ont participé à l'installation de 4 niches à chauves-souris, 3 nichoirs pour les mésanges et 3 pour les rouges-queues et rouges-gorges à la Ferme neuve.

La LPO est intervenue dans le cadre de la convention sur la nature signée avec la commune il y a 5 ans, et portant sur la gestion des espaces verts des lacs de Grigny, de la Sapinière et de l'Orme Pomponne. Cette action fait suite au manque de niches et nichoirs dû à la rénovation de la façade de la Ferme neuve.

### À VOS AGENDAS :

**Dimanche 25 mars 2007 à 8h30 :**

participez à la prochaine sortie-nature sur la découverte des oiseaux. Rendez-vous habituel près du parking de la Poste.

**Samedi 30 juin :** randonnée découverte des oiseaux des lacs (le matin), et vidéo-projection sur les oiseaux des lacs à la Maison des Enfants et de la Nature (l'après-midi).

Renseignements au 06 81 41 59 07



## Samedi 24 mars à 20 heures

# Femmes et cultures

Le collectif femmes de Grigny, avec le soutien de la municipalité et en collaboration avec des associations, propose une soirée qui promet de chauffer sur tous les pas et tous les tons.

En effet, le samedi 24 mars, ce sera encore la fête des femmes avec un programme riche de musiques, chants et danses...

### AU PROGRAMME...

De la danse indienne avec l'association Franco-indienne, africaine avec Carambole et réunionnaise avec Nout tout ensemb.

Côté chant, la balade va du folklore breton avec Ar Gazeg Veurzh au rai avec le groupe Kayna présenté par l'association A 86, en passant par le gospel des jeunes d'Alliance, le rap avec Black 10, du sang neuf un et Tir groupé présenté par Cohésion Prod, ou encore les voix chaleureuses de l'Antillaise Edwige Éloïse et du Réunionnais Keso. De plus, le groupe de femmes de

la mini laverie de la maison de quartier Marie-curie interprétera ses chansons préférées et présentera un défilé de mode.

Les percussions seront à l'honneur avec l'Afaad (association France Afrique d'aide au développement), et avec un groupe composé, pour la circonstance, d'institutrices et de femmes de Grigny de 8 à 73 ans... menées par Vlaillitch Tuffa, professeur au conservatoire de musique. Pour encore plus de plaisir, seront offerts : une rose à toutes les mamans ainsi qu'une boisson et un gâteau à tous les convives.

Entrée gratuite.  
Centre culturel Sidney-Bechet

### Jeudi 8 mars

# Parcours de femme

Pour célébrer la Journée internationale des femmes, les Grignoises étaient invitées, jeudi 8 mars au centre culturel Sidney-Bechet, à la projection d'un documentaire de Jean-Michel Carré La nouvelle vie de Bénédicte, suivie d'un débat. Ancienne droguée et prostituée, Bénédicte réussit son concours d'entrée à l'école d'éducateurs. Après l'enfer, une nouvelle vie commence. Le film permet de comprendre les difficultés d'un retour à une vie normale.

# Sport

Animation Grigny2 / Karaté

## Objectif Coupe et Championnat de France

Depuis le début de cette année 2007, les jeunes de l'AG2 continuent sur leur lancée et confirment les bonnes impressions qu'ils avaient suscitées en 2006.

PLUSIEURS compétitions départementales et qualificatives ont eu lieu en kata et en kumité. Les résultats démontrent encore une fois que le travail et le sérieux payent. C'est ainsi que les karatékas se sont illustrés en Coupe et Championnat de l'Essonne : Qualifiés pour les championnats de France suite aux résultats en championnat de l'Essonne

Kumité minime : Chelloum Malek, 1<sup>er</sup> (-50 kg) ; El Kati Sohad, 1<sup>er</sup> (-55 kg) ; Cuesta Sara, 2<sup>e</sup> (-55 kg.)  
Qualifiés pour la coupe de France après classement en coupe de l'Essonne  
Kata poussin : Luchoomun Durvesh ; 3<sup>e</sup>.  
Kata pupille : Cuesta Laura 1<sup>er</sup>.  
Kata benjamine : Landes Jade 2<sup>e</sup>.  
Kumité poussine : Kesadri Asma, 1<sup>er</sup> et Kesadri Soukeina, 2<sup>e</sup> (-25 kg).  
Kumité pupille : El Kati Houssain, 1<sup>er</sup> (-40 kg) ; Leclerc Emilie 1<sup>er</sup> (-45 kg) ; Benmerad Laura 1<sup>er</sup> (-50 kg) ; Cuesta Laura, 1<sup>er</sup> (-55 kg).  
Kumité benjamin : Leclerc Cedric 1<sup>er</sup> (-45 kg) ;  
Kumité benjamine : Landes Jade 2<sup>e</sup> (-45 kg) ; El Mguielle Soukaina 2<sup>e</sup> (-50 kg) ; Rekek Chadia 1<sup>er</sup> (+60 kg).

Qualifiés pour les championnats Île-de-France  
Kata poussin : Kesadri Soukeina et Kesadri Asma.  
Kata pupille : Leclerc Emilie.  
Kumité pupille : Boulhilat Chaïma, 3<sup>e</sup> (-40 kg) ; Diaby Fatoumata, 1<sup>er</sup> (-35 kg), 2<sup>e</sup> division coupe de l'Essonne.



Tidjani Lyes sur la 2<sup>e</sup> marche du podium de l'Open International de Wasquehal.

En ce qui concerne les seniors, Lyes Tidjani, finaliste malheureux de l'Open international de Wasquehal, et son frère Reda seront à Clermont-Ferrand pour la finale du championnat de France universitaire pour laquelle ils sont déjà qualifiés. Bravo à tous.

USG Athlétisme

## Sarah Baron championne



Sarah Baron (au centre).

SARAH Baron a remporté, le 24 février 2007, le titre de championne de France en salle du lancer de poids dans la catégorie Espoir. Elle approche son record personnel d'un centimètre, record qu'elle avait battu le week-end précédent lors des championnats de France Elite, où elle avait terminée 7<sup>e</sup>.  
Ce même week-end, 3 jeunes filles minimes du club étaient sélection-

nées à Reims pour un match Interligues d'épreuves combinées : Robyne Adamis, Zoé Fossard et Justine Gaubier.

Usg/Rugby à XIII

## Beaux dimanches

L'ÉQUIPE senior de Grigny de rugby à XIII a réalisé une belle récolte de victoires en février dernier. Ainsi, dimanche 11 février, Grigny a étouffé Mably (Rhône-Alpes) par 46 à 6. Le dimanche suivant (18 février), cette même équipe a battu de jolie manière celle de Paris XIII sur le score de 28 à 12. Il faut enfin saluer la victoire de l'équipe Une (Grigny-Fleury) sur Monteils en 16<sup>e</sup> de finale de coupe de France sur le score de 20 à 16. En ouverture, les cadets grignois l'ont emporté sur ceux de Monteils par 46 à 14.

La Fauvette

## Bravo les duos !

LE 4 février dernier à Mainvilliers (28), La Fauvette était représentée au championnat de France par équipe des majorettes. Un grand bravo pour cette première à Aurélie et Henricka classées en 16<sup>e</sup> sur 32 duos en honneur 1, ainsi qu'à Cindy et Adeline classées 13<sup>e</sup> sur 36 duos en honneur 2.



# COMME SUR DES ROULETTES

## Parade populaire festive dans les rues de Grigny

### Samedi 24 mars après-midi

En planche à roulettes, en caddy, en patinette, en poussette, en pousse-pousse, en mobylette, à bicyclette, en chariot, à moto, en rollers, en rouleurs, en tracteur, en poubelle, en char de percussion, en fauteuil à roulettes, en percussions à roulettes aux roulements de grosses caisses, en trottinette ou en patins à roulettes...

**IL EST ENCORE TEMPS D'Y PARTICIPER !**

La parade s'élançera de la Ferme neuve vers 15 h, pour un parcours en centre ville, jalonné de surprises visuelles et sonores, avec final sur l'esplanade devant le Centre culturel.

Trois compagnies participent à l'élaboration de ce projet : la Dernière Minute (créée par des jeunes de Grigny - direction artistique du projet), Ens'Batucada et Atoutboutdeson ; trois formations du Conservatoire (Brass Band, Macadam Corrida et Batucada), des assistantes maternelles de la Maison de la Petite Enfance (avec poussettes !), des agents communaux regroupés dans « La Ruche », qui apporteront le panier de la ménagère...

Deux rendez-vous de préparation  
jeudi 15 et jeudi 22 mars  
à 18 h 30 à la Ferme neuve

À la Ferme neuve du 12 au 23 mars  
Exposition sonore  
INSTRUMENTARIUM « PARADE À DÉROULER »

Pour participer à la préparation, à la construction de structures mobiles et d'objets roulants :

- Yves Rance : 01 69 02 53 23 - yves.rance@grigny91.fr
- Isabelle Mertens : 01 69 02 53 61 - isabelle.mertens@grigny91.fr
- La Dernière Minute (Mickaël) : 01 45 21 98 59, 06 19 58 11 15 - contact@la-dm.com - www.la-dm.com

Le Carnaval de Grigny

## Défilés des enfants dans tous les quartiers de la ville

Le 24 mars prochain de 8h30 à 11h30, près de 4 000 personnes (élèves des écoles, parents, enseignants et animateurs), feront leur carnaval dans les rues de Grigny. Olivier Faure, professeur de musique et intervenant scolaire, nous présente les principaux rendez-vous festifs.

Les parcours carnavalesques

**Au Village** Départ : groupes scolaires Angela-Davis/Dulcie-September et Gabriel-Péri. Les deux défilés se rejoindront au niveau de la route de Corbeil à quelques pas de la Mairie.

**À Grigny** Départ : rue Vlamincq ; après une tournée colorée et musicale dans les rues de la résidence, rassemblement final à l'espace Vlamincq.

**À la Grande Borne** Cinq minis défilés prendront le départ à partir des écoles du quartier pour se retrouver sur la place de l'Escargot...

**La samba pour réchauffer les cœurs**

Tous les défilés seront accompagnés par 11 groupes de musique.



Dans les quartiers, on prépare activement l'événement en fabriquant différents personnages et costumes selon des thèmes spécifiques. Aux Aiglons, par exemple, c'est le thème des animaux qui a été retenu pour la conception des bonshommes Carnaval.

Les rendez-vous

Les enfants ont rendez-vous dans leurs écoles à 8h30. Les défilés partiront des lieux indiqués vers 9h15 pour se retrouver aux environs de 10h30, autour des bûchers. Les effigies de Carnaval seront brûlées au son des chants appris en chœur par tous les enfants durant la préparation de l'événement, sous la direction des musiciens du Conservatoire.

Les groupes musicaux participant

**Grande Borne** : le groupe antillais Bwa Bandé, la Batucada de l'association Seine et Sonne, l'atelier de percussions de la MJC de Viry-Châtillon et les orchestres d'enfants.

**Grigny 2** : la compagnie de la Dernière Minute, La Fauvette, la Batucada du Conservatoire de Montargis et celle du Conservatoire de Grigny.

**Au Village** : Ensbatuc' et la Batucada du Conservatoire de Val d'Essonne.

## PROGRAMMATION CULTURELLE

Salsa

Plaquette téléchargeable en ligne sur [www.grigny91.fr](http://www.grigny91.fr)

Samedi 17 mars 2007 à 20 h 30

### OCHO Y MEDIA

Six ans d'expérience, 800 concerts à son actif, fort d'une fougue et d'une énergie à toute épreuve, ce combo de 11 musiciens met littéralement le feu à chacune de ses prestations. Appuyé par une solide rythmique (piano, basse, timbales, congas et bongos), ensoleillé par sa section de cuivres (trompettes, sax ténor, trombone), et dynamité par un duo infernal de chanteurs, Claudia Berchenko et Bruno Habas, le collectif salsa parisien invite à la fête et à la bonne humeur.

Une invitation à danser la Salsa Inventée par des Gaulois Utopistes et Enthousiastes ; traduisez, «SIGUE», leur album chez Mosaic Music. Tarifs tout public : 9 euros ; étudiants, chômeurs, moins de 16 ans : 6 euros.



Cinéma

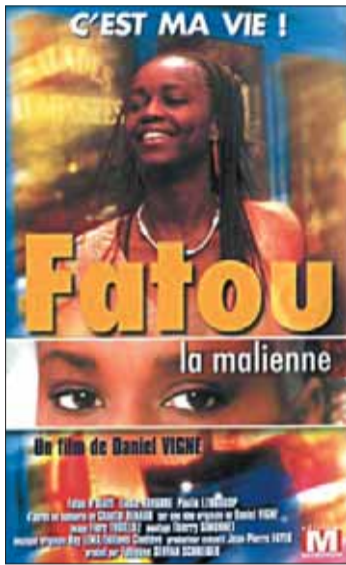
Jeudi 22 mars 2007 à 20 heures

### Fatou la Malienne

Fiction de Daniel Vigne - VF - 2001 - 1 h 45 - Fipa d'or 2001 à Biarritz.

Fatou a dix-huit ans. Elle a eu son bac et travaille chez un coiffeur afro du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Son rêve serait de parvenir à collaborer avec les plus grands couturiers. Mais un jour, ses parents lui présentent son cousin Bakari, avec lequel ils la poussent à un mariage forcé. Bientôt, les tantes livrent de force Fatou à son cousin : c'est un viol justifié par la tradition. Inspirée de faits réels, cette histoire dénonce la violence de certaines pratiques qui peuvent être aussi infligées hors du pays d'origine.

Tarif tout public : 3 euros  
Informations et réservations  
Centre culturel Sidney-Bechet  
10, place Henri-Barbusse, Grigny.  
Tél. 01 69 43 20 09



45<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie

## Une semaine pour la mémoire

L'Union locale des associations d'Anciens Combattants et la Fédération nationale des Anciens Combattants (Fnaca), avec le soutien de la municipalité, célèbrent ce 45<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu et invitent au souvenir avec une exposition et un film au centre culturel Sidney-Bechet.

#### Exposition : une histoire commune

L'exposition (du 18 au 23 mars), retrace en 36 panneaux, l'histoire commune de la France et de l'Algérie de façon thématique et chronologique de la colonisation en 1830 à l'indépendance en 1962. Conçue plus particulièrement pour un public jeune, elle traite cette douloureuse période de manière complète et la plus honnête possible. Aucun aspect n'est gommé, certains sujets considérés comme tabous sont évoqués.

#### Film : une autobiographie

La trahison est l'adaptation cinématographique du roman de Claude Sales (La trahison, publié en 1989 aux éditions du Seuil) par Philippe Faucon. Il s'agit d'un récit autobiographique : l'auteur, qui sera présent à la projection du film, a été aspirant puis sous-lieutenant en Algérie.

L'histoire : le sous-lieutenant Roque est stationné dans un village de l'Est algérien. Usé par le conflit, il assume tant bien que



La guerre d'Algérie aura duré huit ans. Les accords d'Évian, signés le 18 mars 1962, se traduisent par un cessez-le-feu applicable dès le lendemain, 19 mars, sur tout le territoire algérien.

mal sa fonction, entre une population locale soumise à la répression et à la torture, et des soldats dont il doit entretenir le moral tout en maintenant sa vigilance.

L'évolution de ses rapports avec Taieb, un jeune soldat déchiré, de souche nord-africaine, exacerbe les contradictions et l'absurdité de la "guerre sans nom".

#### LES RENDEZ-VOUS

Exposition : du 18 au 23 mars au matin.

Entrée libre de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Visite guidée pour les groupes sur rendez-vous au 01 69 43 10 33

Vernissage : dimanche 18 mars à 17h avec visite commentée de l'exposition

Film : mercredi 21 mars, 20 h, La trahison (tout public) en présence de Claude Sales. Lieu : Centre culturel Sidney Bechet.



Du 10 au 24 mars

## Semaine de la langue française

Jeux de mots à Victor-Hugo

La bibliothèque municipale organise une animation, ouverte à tous, dédiée à la découverte de la langue française avec mots mystères, énigmes, jeux d'écriture...

Participation aux heures habituelles d'ouverture et sur rendez-vous pour les groupes.

Renseignements au 01 69 45 45 15

Bibliothèque Victor Hugo - 2, place de la Carpe

### Les 10 "mots migrants" de 2007



Dans le cadre de la semaine de la langue française, dix mots ont été retenus au plan national, autour desquels on peut jouer, créer, s'interroger... Ce sont : abricot, amour, bachi bouzouk, bizarre, chic, clown, mètre, passepartout, valser. Un seul est d'origine française. Lequel ? C'est un fait : toutes les langues s'enrichissent entre-elles !

## Agenda

### Les bibliothèques à l'heure du conte

MERCREDI 14 MARS A 10H30

Pour les 0 à 3 ans à la bibliothèque Victor-Hugo.

MERCREDI 14 MARS A 15H

Pour les 6 à 12 ans à la bibliothèque Victor-Hugo.

MERCREDI 21 MARS A 10H30

Pour les 3 à 6 ans avec Nelly Rameau à la bibliothèque Victor-Hugo

MERCREDI 21 MARS A 10H30

Pour les 6 à 12 ans des histoires de toutes les couleurs par Hélène-Louis Servais à la bibliothèque Pablo-Picasso (Ferme Neuve).

MERCREDI 21 MARS A 15H

Pour les 6 à 12 ans des contes de toutes les saveurs par Hélène-Louis Servais raconte "des contes de toutes les saveurs" à la bibliothèque Victor-Hugo.

MERCREDI 28 MARS A 10H30

Pour les 3 à 6 ans avec Nelly Rameau à la bibliothèque Pablo-Picasso (Ferme neuve).

MERCREDI 28 MARS A 15H

Pour les 6 à 12 ans la bibliothèque Victor-Hugo

Renseignements au 01 69 45 45 15.

### Théâtre

MARDI 13 MARS 20H30

"Les blousons noirs" (création du Théâtre du Fil) : nous sommes dans les années soixante. Les parents ont survécu ou non, ou à quel prix, à la Seconde Guerre Mondiale. Qu'advient-il de leurs enfants ? Comment les mots et les images des journaux, de la radio, de la toute nouvelle télévision ont-ils une influence sur le comportement des "bandes" qui, comme les stars, font la une ? Cette jeunesse est-elle si différente de celle d'aujourd'hui. Tarif unique de 1,50 euros.

Renseignements : Centre Culturel Sidney-Bechet au 01 69 43 20 09

### Atelier "valorisation et affirmation de soi"

DIMANCHE 18 MARS DE 14 A 19 HEURES

Comment gérer ses émotions ? Sa colère ? Sa timidité ? Sa peur ? son stress ? C'est ce que propose la séance Anima sous l'intitulé "les émotions : émoi, hais-moi et moi, la séance". Maison de Quartier Le Village - Parc des Aiglons rue du 8 Mai 1945 à Grigny.

Renseignements au 01 69 06 26 67 ou 06 10 14 91 37

### Atelier-théâtre

LUNDI 19 MARS DE 19H A 21H

Le "Théâtre du fil" propose un atelier-théâtre (les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois (hors vacances scolaires) pour les jeunes et les adultes. Gratuit. Centre culturel Sidney-Bechet

Renseignements et inscriptions auprès de Stéphane au 06 81 24 24 51

### Les p'tit déj jeunes parents

VENDREDI 23 MARS A 10H30

La bibliothèque Victor-Hugo en partenariat avec le service de P.M.I. de la Grande Borne invite les jeunes parents accompagnés de leurs petits à une rencontre conviviale autour d'un petit déjeuner avec les professionnels de la lecture et de la petite enfance : lecture d'albums, échanges, présentation de livres

Renseignements : bibliothèque Victor-Hugo au 01 69 45 45 15 ; P.M.I. Grande Borne au 01 69 45 03 75

### Carnaval arrive "comme sur des roulettes"

SAMEDI 24 MARS APRES-MIDI

Voir le programme en page 7

### Femmes et cultures

SAMEDI 24 MARS A 20 HEURES

Voir page 6

Au centre culturel vendredi 30 mars

## L'assemblée de l'Humour

W et l'association Grigny Jeune Espoir organisent le vendredi 30 mars au centre culturel l'Assemblée de l'Humour, 1h30 de show bouillant garanti avec les étoiles comiques du stand-up en France : Mamane, Delphine 2, Phil Darwin, Djal... Une initiative soutenue par la municipalité de Grigny. Réservation 06 20 64 10 15.

A la Grande-Borne du 13 au 26 mars

## Artistes en loges

AL'INITIATIVE de l'association Métamorphose, seize artistes exposent leurs œuvres dans ... les loges de gardiens de l'OPIEVOY. Le parcours inaugural avec les artistes aura lieu jeudi 15 mars de 10h à 12h et de 16h30 à 10h. Les loges sont ouvertes du lundi au vendredi aux mêmes horaires (sauf vendredi jusqu'à 17h30). L'initiative est soutenue par la DRAC Ile-de-France, la Préfecture, le Conseil général de l'Essonne et le CAUE, et s'inscrit au neuvième Printemps des poètes.